

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ECONOFUTURE

un compartiment de CRELAN FUND

Classe d'action : R Capitalisation ISIN : BE6209692431

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Luxcellence Management Company S.A., Société de gestion étrangère (Luxembourgeoise). Contact : <https://www.luxcellence.com/contact/>
Appelez le : + 32 02 558 78 88 pour de plus amples informations.
Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Ce PRIIP est autorisé en Belgique et est sous supervision de la FSMA.

Date de production du Document d'Informations Clés : 16.05.2025

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est une classe d'action d'un compartiment de CRELAN FUND, une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) publique de droit belge, un OPCVM.

Durée

La durée de vie du Produit est illimitée.

Objectifs

L'objectif du Produit est de viser un rendement intéressant à long terme en prenant des risques modérés.

Afin d'atteindre cet objectif, le Produit investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions (min. 0 % et max. 60 % du portefeuille) et d'obligations, sans accorder de préférence à une région géographique spécifique ou à un secteur d'activités en particulier. Le Produit n'a pas de benchmark. La gestion du Produit est active. Le gestionnaire du portefeuille d'investissement dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du Produit dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement.

Le Produit peut également investir un maximum de 10 % en instruments monétaires et 20% en parts d'organismes de placement collectif.

Le Produit pourra investir jusqu'à 5 % de ses actifs totaux dans des obligations de type « contingent convertibles », aussi connues sous la dénomination de « CoCos ».

Le Produit n'investira pas dans des actions de sociétés exclues de l'univers d'investissement sur la base des directives en matière d'investissement éthique du Produit de pension de l'État norvégien (Government Pension Fund Norway) (« liste d'exclusion », telle que publiée sur le site internet de la Norges Bank (<https://www.nbim.no/en/responsibility/exclusion-of-companies/>)).

Les obligations et les titres de créance dans lesquels le Produit investit sont émis par toutes sortes d'émetteurs : gouvernements, entreprises publiques, sociétés privées et/ou institutions internationales. En général, les émissions et/ou les émetteurs se sont vu attribuer une notation « investment grade » (min. BBB et/ou Baa3).

Le Produit n'investira pas plus de 50 % de son portefeuille dans des obligations à haut rendement et des obligations qui n'ont pas de « notation de crédit ». Le Produit n'investira pas plus de 10 % de son portefeuille dans des obligations de marchés émergents et frontaliers ayant une notation inférieure à BB- et/ou Ba3 et pas plus de 5 % de son portefeuille dans des actions de marchés émergents et frontaliers.

Par essence, l'allocation des actifs ainsi que la sélection des titres se font sur la base d'une vision à long terme.

Le risque de change n'est pas couvert systématiquement. Les gestionnaires décident de ne pas couvrir ou de couvrir entièrement ou partiellement le risque de change en fonction de leurs attentes quant à l'évolution des devises par rapport à l'Euro.

Le Produit peut également investir dans des instruments financiers dérivés tels que des options, des contrats à terme, des swaps, etc. Les dérivés financiers utilisés sont basés sur des actions ou des indices d'actions ou sur des titres comparables à des actions, sur des obligations ou des indices d'obligations ou sur des liquidités en diverses devises.

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces opérations peuvent s'effectuer aussi bien à titre de couverture que dans le cadre des réalisations des objectifs d'investissement du Produit.

Leur utilisation n'augmente pas en soi le profil de risque du Produit.

Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance via une politique d'exclusion et d'intégration contraignante de critères ESG dans le processus d'investissement qui peut être consultée sur : <https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-fund-econofuture>. Bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, le Produit contiendra une proportion minimale de 60% d'investissement durable.

Le Produit est aligné sur les caractéristiques E/S pour une proportion minimale de 90 %.

Cette politique est obligatoire pour le gestionnaire du Produit.

Une procédure en 2 étapes est appliquée :

- Une étape d'exclusion de certaines entreprises (basée notamment sur la Liste d'exclusion du fonds de pension de l'État norvégien, du Pacte Mondial des Nations Unies) et de l'IFC liste d'Exclusions et d'activités inadmissibles (exemple : des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger dont tout ou partie de leur activité est liée aux armes à sous-munition) ;

- Un filtre ESG sur base des scores ESG de Clarity AI : Conservation des meilleurs émetteurs de produits financiers avec le meilleur score de risque ESG et exclusion des entreprises présentant les scores de controverses les plus élevés en terme de sévérité.

Ceci est un Produit à actions de capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance limitée des marchés et produits financiers et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Ce Produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement de 5 ans.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels pour l'ensemble de la SICAV, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès du distributeur Crelan S.A., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles, sur son site internet www.crelan.be. Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais.

Les actifs du compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV.

Il n'est pas possible d'échanger ses parts contre des parts d'un autre compartiment.

Chaque jour, l'investisseur peut présenter une demande de remboursement. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvrable bancaire (J) et exécutées 3 jours plus tard (J+3) au cours (J). Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'indicateur, mais qui peuvent entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit :

Risques liés aux investissements dans des marchés émergents : Ce risque est moyen. Cela concerne le risque lié à l'investissement dans les marchés émergents qui sont généralement plus volatils que les marchés développés (matures) et dont la valeur peut soudainement augmenter ou diminuer. Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut réduire la capacité du gestionnaire du Produit à réaliser tout ou partie des actifs du portefeuille. Il est possible que les marchés émergents aient des systèmes d'enregistrement et de réglementation moins développés que les marchés plus développés (matures), ce qui implique des risques d'investissement opérationnels plus importants. Les risques politiques et les conditions économiques défavorables peuvent se produire plus fréquemment.

Risques liés aux investissements dans des marchés frontalières : Ce risque est moyen. C'est le risque associé à l'investissement dans des marchés frontaliers dont l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est en cours de développement et qui provoque une grande insécurité juridique pour les participants sur le marché local et pour les participants étrangers. Les marchés frontaliers se distinguent des marchés émergents en ce sens qu'ils sont considérés comme étant légèrement moins développés économiquement que les marchés émergents. Certains marchés sont très risqués pour les investisseurs, qui doivent s'assurer, avant d'investir, qu'ils comprennent les risques pertinents et que l'investissement est approprié.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un produit.

Risque lié à la détention d'obligations Contingentes Convertibles (CoCos) : Les obligations convertibles contingentes peuvent être converties automatiquement en actions ou être l'objet d'une réduction de valeur si la solidité financière de l'émetteur diminue d'une manière déterminée. Cela peut aboutir à des pertes substantielles ou totales de la valeur de l'obligation.

Pour plus amples informations sur les risques, vous pouvez consulter le prospectus du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 900	EUR 5 030
	Rendement annuel moyen	-51,0%	-12,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 390	EUR 9 110
	Rendement annuel moyen	-16,1%	-1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 620	EUR 10 300
	Rendement annuel moyen	-3,8%	0,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 760	EUR 11 030
	Rendement annuel moyen	7,6%	2,0%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 04/2017 et 04/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2019 et 11/2024.

Que se passe-t-il si Luxcellence Management Company S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit. Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie susceptible de compenser tout ou une partie de la perte pour les investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 660	EUR 1 311
Incidence des coûts annuels (*)	6,6%	2,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,25% avant déduction des coûts et de 0,59% après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,48% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 148
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 12
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Pas de commission de performance.	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Chaque semaine, l'investisseur peut présenter une demande de remboursement. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque lundi (J) et exécutées 3 jours plus tard (J+3) au cours (J). Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez vous adresser au service plaintes de Crelan S.A. au moyen du formulaire de plainte : <https://www.crelan.be/fr/particuliers/formulaire-de-plainte>, à l'adresse suivante : Crelan Service Plaintes, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles ou par mail : complaints@crelan.be

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfin asbl – North Gate II – Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 2 – 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement en cliquant sur « *PRIP Monthly Scenario Report* » dans le lien internet suivant:

<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:BQTH&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des/de la 10 dernière(s) année(s) en cliquant sur « *PRIP Past Performance Report* » dans le lien internet suivant:

<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:BQTH&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet www.luxcellence.com et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour au moins annuellement.